

JURIDICTIONS ADMINISTRATIVES



Présidé par M. David Moreau, secrétaire général adjoint du Conseil d'Etat, le comité d'hygiène et de sécurité et des conditions de travail s'est réuni le 29 juin 2018.

Le syndicat FO était représenté par M. Patrick Fouinneteau, Mme Catherine Magri, en qualité de titulaires et Mme Colette Goussi, en qualité de suppléante.

En préalable, M. Moreau a souhaité la bienvenue à Mmes Adeline Claude et Sophie Parisot-Mariani, greffières en chef et membres désignés en qualité de personnes qualifiées ainsi qu'à Mme Maryke Le Mogne, assistante de prévention au TA de Lyon et à M. Yoann Maillet, assistant de prévention à la CAA de Lyon ; il a également salué le retour de Mme Sylvaine François.

L'ordre du jour a été examiné point par point. Le procès-verbal de la séance du 16 mars 2018 a été adopté.

Suivi des visites effectuées dans les juridictions par le CHSCT :

Visite du tribunal administratif de Lyon :

La visite a eu lieu le 7 février 2018. La délégation a constaté la dégradation de la situation en matière de chauffage ainsi que le problème thermique récurrent qui règne dans les locaux. FO rappelle qu'elle dénonce cette situation depuis plus de 15 ans.

Bien que l'administration ait été alertée à de nombreuses reprises sur les très importantes variations de température qui contraignent les agents à exercer leurs missions dans des conditions matérielles inacceptables, la situation perdure sans aucune intervention réelle pour l'améliorer.

C'est une priorité pour le syndicat FO : Diagnostics et études ont déjà été menés, maintenant il faut agir et réaliser les travaux !

Par ailleurs FO avait adressé à Madame la secrétaire générale du Conseil d'Etat un courrier le 11 février 2018 resté sans réponse (courrier annexé).

M. Moreau précise que le Conseil d'Etat prend l'engagement ferme de réaliser les travaux nécessaires à l'amélioration de la situation dès cette année.



Visite de la cour administrative d'appel de Lyon :

La visite a eu lieu le 8 février 2018. Le palais des juridictions administratives -PJA- abrite sur un même site, le TA et la CAA de Lyon. Le problème thermique reste la préoccupation majeure du personnel.

Devant l'urgence de la situation, FO demande qu'une information précise sur les travaux à mener et leur calendrier soit donnée rapidement aux agents et magistrats du PJA.

M. Moreau répond que le Conseil d'Etat le fera auprès des chefs de juridiction et greffiers en chef concernés lors des conférences de gestion.



Bilan et perspectives des interventions de la direction de l'équipement du Conseil d'Etat :

examen des questions retenues à l'issue de la réunion préparatoire du 28 juin 2018 :

TA de Basse-Terre (Guadeloupe) : relogement projeté et négociation avec 2 architectes pour aboutir à un marché.

TA de Marseille : son installation dans le quartier de la Joliette se fera à l'horizon 2023.

TA de Nice : ameublement livré en septembre 2018 relogement prévu en octobre.

TA de Toulon : commandes en cours pour le cloisonnement afin d'accueillir de nouveaux magistrats et prospection pour des locaux mitoyens en vue d'un agrandissement.

TA de Toulouse : travaux de réorganisation du rez- de- chaussée (espace de restauration, accueil et salles d'audience), phase de mise en concurrence.

Projet de relogement : dossier CNIP a été élaboré.

TA de Versailles : aménagement de surfaces complémentaires et d'une salle d'audience, réception des travaux prévue le 3 août 2018.

CAA de Nancy : relogement de la cafétéria, la phase de réalisation des études est en cours avec un projet d'aménagement dans un local garage-remise situé au fond de la cour.

FO avait demandé par courrier à Mme la secrétaire générale la fermeture de ce local qui présente de graves risques en matière d'évacuation incendie. Aucune suite n'a été donnée à ce courrier, FO réitère sa demande de fermeture et propose l'attribution de tickets restaurant en attendant le relogement de la cafétéria.



Suivi des mesures relatives à la santé, à la sécurité et aux conditions de travail dans les juridictions administratives :

Examen des registres de santé et de sécurité au travail (inscriptions portées du 1er février 2018 au 30 avril 2018) :

L'administration fait une synthèse des observations des 22 juridictions qui ont fait parvenir copie de leur registre.

Les observations révèlent des problèmes sur l'état des locaux, l'ambiance thermique, la présence d'insectes et relate des chutes dans les escaliers.

En ce qui concerne les chutes dans les escaliers, FO demande qu'un rappel soit adressé aux chefs de juridictions afin d'attirer leur attention sur les dispositifs à mettre en oeuvre : nez de marche, éclairage.

Cette demande obtient un avis favorable.

Examen des documents uniques d'évaluation des risques professionnels actualisés en 2017 :

Le secrétariat général dresse le bilan de l'actualisation 2017 des DUERP.

- 12 juridictions ont utilisé le nouveau modèle,
- 13 juridictions ont utilisé l'ancien modèle,
- 13 juridictions ont utilisé le modèle initial datant de 2005,
- 4 juridictions ont travaillé sur leur propre modèle.

Si toutes les juridictions disposent désormais d'un DUERP, leur mise à jour est très variable.

Toutefois la difficulté majeure réside dans l'actualisation du document unique quelque soit le niveau de contraintes lié aux travaux immobiliers et le turn-over des personnels en charge des documents uniques.

Le syndicat FO est souvent intervenu pour alerter l'administration sur l'importance du rôle des assistants de prévention. On constate à quel point il est primordial dans cette actualisation du DU.

La décision de ne plus verser l'ancienne prime servie dans le cadre des sujétions particulières, aux assistants de prévention qui débutent ne peut qu'être déplorée en dépit du RIFSEEP.

FO indique avoir été saisi par de nombreux assistants de prévention qui songent sérieusement à démissionner de leur mission.

Si tous les participants s'accordent à dire que cette mission est utile, qu'elle doit être valorisée et prise en considération pour la carrière de l'agent, il appartient au ministère de l'Intérieur de régler ce problème de prime en lien avec la DRH du Conseil d'Etat.

Bilan sur les accidents de travail :

23 accidents ont été dénombrés sur la période du 1^{er} février 2018 au 30 avril 2018, soit 12 accidents de trajets et 11 accidents de service.

Il appartient à tous de rester vigilants et de respecter les consignes de sécurité, notamment au regard du risque de chute dans les escaliers, principale cause des accidents de service.

Mme François, inspecteur hygiène et sécurité, rappelle la nécessité de vérifier régulièrement l'état des escaliers qui sont, par nature, une zone à risques.



Questions diverses :

1/ Audiences CNDA à déployer à la CAA de Lyon et Nancy :

C'est à la demande des organisations syndicales des personnels de greffe que ce point a été évoqué par le secrétariat général, aucune information n'ayant été faite par l'administration aux représentants du personnel au préalable.

Les syndicats magistrats et greffe s'étonnent qu'un sujet aussi important et sensible n'ait pas fait l'objet de la moindre communication.

Le syndicat FO dénonce ce défaut d'information et demande à être associé aux réflexions liées à ce projet qui aura une incidence sur le fonctionnement de ces deux cours administratives d'appel.

M. Moreau explique qu'il ne s'agit là que d'un projet, la loi n'ayant pas encore été votée.

Si les visio-audiences CNDA sur les sites des cours sont rendues possibles, cela permettrait de gagner en proximité pour les demandeurs d'asile (nombreux dans les secteurs de Lyon et Nancy). L'équipement des salles d'audience des CAA de Lyon (1 salle) et Nancy (2 salles) est à l'étude au Conseil d'Etat.

Pour les effectifs, le Conseil d'Etat s'engage à les renforcer dans ces deux Cours sans cependant évaluer les répercussions sur le greffe dans la mesure où il sera fait appel aux greffiers d'audience locaux.

FO demande à visiter les sites et à examiner concrètement les conditions dans lesquelles se dérouleront les visio-audiences.

FO sera extrêmement vigilante et attentive sur les nouvelles affectations d'agents, le renforcement de la sécurité des locaux, la modification des conditions d'accueil du public et l'adaptation à l'urgence.

L'administration évoque également le déploiement des visio-audiences dans les TA dans le ressort desquels existe un centre de rétention.

Là aussi, FO s'inquiète de l'impact de la décision sur les conditions de travail des personnels de greffe dans les TA concernés et déclare s'opposer à la présence un agent de greffe dans les centres de rétention pour assurer les audiences.

2/ Avancée des travaux sur le plan d'actions « égalité-diversité » :

Le comité de pilotage, réuni le 6 avril, a présenté le plan d'actions. La phase des désignations des référents greffe/magistrats est en cours.

3/ Prise en charge des situations de RPS :

Le Conseil d'Etat dispose d'une cellule d'écoute pour les RPS (risques psycho-sociaux). Le ministère de l'Intérieur dispose également d'« une cellule d'écoute ».

FO demande pourquoi les TA et CAA n'ont pas à leur disposition une cellule d'écoute, un n° à appeler ou un psychologue du travail à qui parler ?

FO indique être régulièrement saisi de RPS par les agents de greffe de la CAA de Marseille où la situation est dégradée : demandes de mutation pour quitter cette cour, un conseil de discipline et surtout 2 suicides !

FO s'insurge sur le fait que ces 2 suicides n'ont jamais été portés à la connaissance des membres du CHSCT comme le prévoit l'article 53 du décret du 28 mai 1982 !

Le CHSCT aurait pu diligenter une enquête sur place.

Mme François, Inspecteur hygiène et sécurité rappelle que le CHSCT aurait dû être informé.

En accord avec les organisations syndicales, M. Moreau propose que la MIJA se déplace sur ce site.

4/ Le Télétravail et visites CHSCT :

On dénombre actuellement une cinquantaine d'agents en télétravail. D'autres demandes sont en cours de validation, le Conseil d'Etat vient de passer commande de 50 PC portables.

FO s'interroge toutefois sur l'éventuelle visite de la délégation du CHSCT au domicile de l'agent, prévue dans la circulaire.



Prochaine visite
du CHSCT

RENNES : le 4 octobre 2018
NICE : le 13 décembre 2018

Date du prochain CHSCT
le 29 novembre 2018



*Le seul syndicat dynamique
partout en France !!*

Nos représentants nationaux vont prochainement visiter votre juridiction pour une réunion d'information venez à leur rencontre c'est le moment de vous faire entendre.

N'hésitez pas à contacter pour de plus amples informations vos représentants FO au Comité Consultatif Paritaire Spécial/CTPS ainsi qu'au Comité d'Hygiène et de Sécurité Spécial/CHSS

**Patrick Fouinneteau TA Toulouse(CTPS/CHSS)
Catherine Magri TA Melun(CTPS/CHSS)
Colette Goussi TA Montreuil (CTPS/CHSS)
Irène Montangon CAA Bordeaux (CTPS)
Christiane Peyre TA de Marseille
Isabelle Nio CAA de Douai
Evelyne Cartier TA de Besançon**

